

Réunion du Samedi 11 mars 2017 à SAINT PIERRE DES CORPS



Ordre du jour :

1. Réflexions « multiples » sur l'organisation du Championnat de France UOF :
 - a. vers une avancée de la date du Championnat de France ?
 - b. vers le principe d'un championnat groupé ou par discipline ?
 - c. l'indemnité de jugement ?
2. Réflexion sur le report du championnat de France annulé d'Avignon
3. Le calendrier des expositions
4. L'annuaire UOF
5. L'utilisation des logiciels Ornitho et notamment Ornitho-expo / Ornitho-juge
6. Présentation de la Classification « simplifiée »
7. Réforme des Statuts de l'UOF
8. Premier examen des vœux des régions
9. Statut du Gris du Gabon
10. Questions diverses à la diligence des Présidents (si possible soumettre avant par écrit)

COMPTE-RENDU SIMPLIFIE

La réunion est ouverte à 9h00 en présence des Présidents de Région ou de leur représentant : Marcel **RENARD** (représentant Philippe **GUELLERIN** assurant lui-même l'intérim d'Henri **LENFANT** démissionnaire), Michel **BANACH** (représentant François **GERARDIN**), Régis **BOUFFLET**, Alain **VALLADE**, Jean Louis **ROBERT**, Jean **BESCOND**, Didier **KUHN**, Bernard **TANTARD**, Emmanuel **ROUFFLY** (représentant Gilbert **MEYNADIER**), Maxime **TROUVE** et Guy **DOUMERGUE**.

Le BN est au complet : Daniel **HANS**, Philippe **GUELLERIN**, Annie **EICHMANN**, Pierre **CHANNOY** et Gérard **CHAUCHEFOIN**.

1. Réflexions « multiples » sur l'organisation du Championnat de France UOF :
 - a. vers une avancée de la date du Championnat de France ?
 - b. vers le principe d'un championnat groupé ou par discipline ?

Les échanges s'orientent tout d'abord sur le principe d'organisation du Championnat de France. Les deux principes (groupé ou par discipline) sont développés en associant pour chacun d'eux les avantages et les inconvénients. Les coûts et les ressources en bénévoles font partie du débat.

Après concertation, les Présidents de Région s'accordent à l'unanimité pour conserver le principe d'organisation actuel, c'est-à-dire un évènement « unique ».

Faut-il maintenir ce championnat dans son calendrier actuel, c'est-à-dire début décembre ?

Une discussion s'engage sur les différentes appréciations portées par les DDCSPP en cas de déclaration de cas de grippe aviaire sur le territoire national. Certains présidents évoquent des interprétations de textes, d'autres des amalgames entre des activités d'élevages différentes « aviculture et ornithologie ». L'idée qui prédomine les débats est de modifier le calendrier du National afin de le proposer dans une période présentant le moins de risques sanitaires possibles. La réalité des dernières années montre qu'il ne serait pas judicieux de repousser ce championnat mais plutôt de l'avancer (par ailleurs, pratique retenue par les autres entités nationales CDE et FFO).

Un groupe de travail sera « réactivité » rapidement pour faire des propositions précises dans le sens d'une évolution « significative » des principes d'organisation du National (refonte, mise à plat...).

En marge des échanges, Pierre explique les contraintes liées à l'application de la quarantaine de 21 jours imposée dans le cadre de participations antérieures à la date du concours. Il rédigera une note en direction des éleveurs afin de bien préciser ce point important dans le respect de la réglementation (info lettre d'information UOF)

La question est posée : Faut-il penser à organiser le Championnat de France en octobre ?

La réponse est collégiale : les présidents de région adhèrent à l'unanimité à cette proposition pensant dans le même temps qu'un report en novembre n'apporterait pas un décalage suffisant pour se prémunir du risque sanitaire éventuel.

Cette évolution de calendrier, si elle était approuvée par le Congrès National, ne sera d'application qu'à partir de 2020, le National 2017 à Colmar étant quant à lui déjà programmé les 9 et 10 décembre 2017 (réservation du Palais des Congrès). Par ailleurs les réservations et agendas de WOINCOURT (2018) et d'AVIGNON (2019) sont déjà engagés.

Autre évolution envisagée : le règlement des indemnités de jugement

Vu le contexte actuel, la discussion de ce point est reporté à une date ultérieure. Pour autant, les membres du bureau de la CNJF et ceux du BN UOF sont en accord sur les évolutions à apporter sur ce sujet.

2. Réflexion sur le report du championnat de France annulé d'Avignon

Daniel, Philippe, Pierre et Guy confirment tour à tour la problématique rencontrée dans le cadre de l'organisation du National 2016 à Avignon. Des informations régulières et précises ont déjà été données sur les difficultés rencontrées, difficultés ayant conduit à l'annulation de la manifestation.

Après les négociations commerciales menées entre le Comité d'organisation et les responsables financiers du Parc, il ressort qu'une somme de 42 000€ reste « figée » dans les caisses de l'établissement, somme pouvant être débloquée dans le cadre d'une prochaine manifestation.

Deux solutions sont encore possibles et donc analysées par les participants à la réunion :

- Organisation d'un National en 2020 à Avignon ou
- **Organisation d'un National à Avignon fin octobre 2019**

Cette deuxième proposition retient la faveur des présents à l'unanimité.

Dernière minute : date négociée avec les responsables du Parc du 15 au 17 novembre 2019 (avec une mise à disposition à partir du mardi 12 nov et un démontage le lundi 18 nov).

Un communiqué officiel devra être fait pour apporter les explications nécessaires à une bonne compréhension (et une adhésion) des responsables de clubs et de nos éleveurs à ce changement de calendrier.

3. Le calendrier des expositions

Un effort est toujours demandé aux organisateurs de concours afin d'en publier la tenue dans ce calendrier « récapitulatif national », vitrine de nos activités. Cette publication est indispensable pour l'utilisation le moment venu du logiciel OrnithoConcours.

4. L'annuaire UOF

Annie explique une fois encore l'importance de la bonne tenue du fichier OrnithoNet. Renseigner de manière complète et exacte les données de l'outil reste une priorité majeure.

Beaucoup de fiches individuelles demandent des compléments ou des corrections. Il est du « devoir » de chacun et notamment des Présidents de Club de veiller à l'optimisation de l'outil, base essentielle de notre communication et de notre organisation.

5. L'utilisation des logiciels Ornitho et notamment Ornitho-expo / Ornitho-juge

Daniel fait un point sur l'avancement du développement des différents modules. Le déploiement se poursuit avec de belles avancées. Des présentations dans les régions ont été réalisées, d'autres sont encore programmées pour les prochains mois.

Un point particulier retient l'attention des participants : le financement des tablettes destinées à assurer les jugements et déjà achetées par la CNJF en partie sur des fonds de l'UOF. Après discussions, il est décidé de répercuter cet investissement de l'UOF sur le montant des subventions à venir à la CNJF.

L'Union achètera quant à elle quelques tablettes WINDOWS pour permettre des jugements en lien avec les modules ORNITHO*. Certains présidents de région souhaitent également se porter acquéreurs de ce type d'équipement et demandent un groupement des achats.

Gérard « rebondit » sur cette proposition et indique souhaiter voir se développer cette pratique de « mutualisation » des achats sur une plus grande échelle. Il revient sur l'un des axes figurant dans le programme de « campagne » du Bureau National, à savoir développer des actions en direction des éleveurs dans leur globalité mais aussi notamment des « non compétiteurs ».

Des idées sont émises concernant par exemple un partenariat avec des sites de vente en ligne de graines et de matériel à tarif préférentiel pour les éleveurs de l'UOF. Une réflexion allant dans ce sens doit être développée. Des demandes existent de la part de nos adhérents.

6. Présentation de la Classification « simplifiée »

Le BN salue avec beaucoup d'enthousiasme tout le travail fourni par René **DRUAI**S. Grâce à sa pugnacité et à sa rigueur, une version allégée et mise à jour des classifications va voir le jour. Ce guide simplifié se veut être un outil plus facile d'utilisation pour les éleveurs. Néanmoins, le document « complet » reste la référence en la matière.

Processus de mise à jour : modifications demandées - liste disponible pour le Congrès National et Validation - Application « officielle » du 1^{er} juillet jusqu'à la tenue du Congrès de l'année suivante (pas de modification effective en cours d'année) - Mise à jour Version officielle et Guide simplifié au 1^{er} juillet.

7. Réforme des Statuts de l'UOF

Sujet déjà évoqué à plusieurs reprises, y compris par nos prédécesseurs, mais qui n'a pas trouvé « preneur ». Pourtant, les évolutions économiques, structurelles et temporelles que nous connaissons demandent une évolution du fonctionnement de l'Union. Chacun est conscient de la nécessité d'apporter des changements d'orientation... reste à définir les directions.

La mise en place d'un groupe de travail devrait permettre d'engager les principes d'une réforme **fondamentale** de notre Union.

Une idée débattue : mise en place d'une cotisation différente en fonction du profil de l'adhérent : éleveur compétiteur ou éleveur non compétiteur.

Au-delà de cette réflexion générale, il est acté qu'un « toilettage » des Statuts actuels est nécessaire et doit être entrepris rapidement (présentation au prochain congrès national)

8. Premier examen des vœux des régions

L'après midi de notre journée d'échanges a été consacré à un premier examen des vœux exprimés par les Régions (voir liste proposée par Annie). Ce travail « préalable » doit permettre d'alléger le contenu du Congrès National et de disposer ainsi du temps nécessaire au traitement d'autres points de fonctionnement. C'est une question d'efficacité dans notre organisation.

Les Présidents de Région adhèrent totalement à ce principe de travail et partagent la satisfaction de pouvoir échanger sereinement sur des problématiques communes.

Les décisions finales seront prises par vote en assemblée lors du Congrès National.

9. Statut du Gris du Gabon

Pierre commente les dernières évolutions réglementaires publiées sur le statut du Gris du Gabon. Devant l'importance de ces informations, il lui est demandé par l'assemblée de rédiger un texte d'information en direction de nos adhérents. Des publications ont déjà été réalisées sur ce sujet (lettre d'information UOF). Des compléments seront encore apportés afin de clarifier la situation et ainsi accompagner du mieux possible nos sociétaires dans les démarches réglementaires qu'ils auront à mener.

A la demande des participants, des commentaires ont également été apportés par Pierre sur le décret 2017-230. Là aussi, une communication « large public » sera réalisée.

10. Questions diverses à la diligence des Présidents (si possible soumettre avant par écrit)

Beaucoup de questions ont trouvé leurs réponses tout au long des échanges qui ont été constructifs et conviviaux.

Daniel remercie l'ensemble des participants pour la qualité des propos tenus.